



The slide has a white background with a blue vertical bar on the left side. The blue bar contains the logo 'l'Europe s'engage en Languedoc-Roussillon' at the top, followed by the text 'Atelier Europe et Territoires' and '22 avril 2008'. The main title 'Atelier 4: Innovation, entreprises, transfert de technologie et TIC' is centered in orange text. Below the title, the text '→ Vers une stratégie régionale de l'innovation' is written in black. At the bottom left of the slide are the logos for the French Republic and the Languedoc-Roussillon region. The number '2' is located at the bottom right of the slide.

Contexte

- **La politique de cohésion de l'Union Européenne**
 - les priorités de la stratégie de Lisbonne
 - l'objectif "compétitivité et l'emploi"
- **Cadre de Référence Stratégique National**
 - les priorités nationales
 - éléments de mise en oeuvre
- **Programme Opérationnel FEDER 2007-2013 du Languedoc-Roussillon**

Intervenant :
M. Cholet
DRIRE



3

Diagnostic

- **Forces:**
 - démographie, attractivité
 - recherche publique
- **Faiblesses:**
 - indicateurs socio-économiques dégradés (PIB par habitant, taux d'activité)
 - faiblesse du tissu industriel
- **Opportunités:**
 - culture entrepreneuriale
 - réseau d'acteurs de l'innovation
 - secteurs en pointe: chimie, agronomie, santé, énergie, éco-industries...



4


Stratégie régionale de l'innovation

- **Insuffisante au regard des exigences de la Commission Européenne**
- **Un projet d'étude-action engagée par l'État et la Région**
 - Février-Septembre 2008
 - Étude Partenariale
 - Orientée vers l'émergence de projets structurants
- **Des projets qui peuvent être lancés dès maintenant**



Innovation, développement économique et TIC

- **Présentation de l'axe I (110 M€):**
 - > mesure 1 : Favoriser l'animation concertée de l'innovation
 - > mesure 2 : Favoriser la mise en place des conditions nécessaires à la compétitivité des entreprises régionales à chaque stade de leur développement
 - > mesure 3 : S'appuyer sur la recherche régionale pour favoriser la compétitivité des entreprises
- **Présentation des mesures TIC de l'axe III (25 M€) :**
 - > mesure 1 : déploiement des infrastructures de télécommunication, réseaux, hébergement, calcul...
 - > mesure 2 : soutenir le développement des services et l'appropriation des usages du numérique

Animation	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'animation des réseaux de l'innovation Accompagner les entreprises et aider au montage de projets 	État (PDRR : Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement)
Projets globaux d'infrastructures économiques	<ul style="list-style-type: none"> Créer une nouvelle structure d'accueil d'entreprises (pépinières, incubateurs...) Développer des infrastructures de R&D mutualisées et ouvertes 	État (PDRR) / Région Languedoc-Roussillon État (DRIET : Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie)
Aides individuelles aux entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Créer une entreprise innovante Construire ou aménager dans de nouveaux locaux pour que votre entreprise innovante se développe Monter un projet de veille et d'intelligence économique Effectuer des actions en faveur de la propriété intellectuelle Accéder à de nouveaux marchés 	Région Languedoc-Roussillon
Projets de transfert de technologie	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le transfert de technologie et la création d'entreprises innovantes à partir de résultats de la recherche Monter un projet collectif favorisant le rapprochement des entreprises entre elles et des entreprises avec les laboratoires régionaux 	État (PDRR) État (PDRR)
	<ul style="list-style-type: none"> Monter un projet de R&D collaboratif entre entreprises ou entre entreprises et laboratoires de recherche Conseiller les organismes de recherche et les PME pour leur permettre de monter des projets relevant des programmes cadres de recherche européens Recruter des cadres de R&D dans une entreprise 	OSEO
Projets d'ingénierie financière (IRI2PGE)	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des outils de financements adaptés aux entreprises 	État (ICAR : Secrétariat Général pour les Affaires Régionales)
Projets de formation	<ul style="list-style-type: none"> Former à l'entreprenariat Accompagner la création d'entreprise Former tout au long de la vie, soutenir l'esprit d'entreprise et innovation 	État (PDRR) Région Languedoc-Roussillon État (DRIETP : Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle)



Présentation des procédures



8

Modalités pratiques (1/2)

→ Où chercher l'information?

- www.languedoc-roussillon.eu site dédié au PO FEDER
- www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr site de la préfecture
- Les services de l'Etat et de la Région concernés
- Les prescripteurs usuels

→ Les documents de référence

- le Programme Opérationnel FEDER 2007-2013
- le Document de Mise en Œuvre (DOMO)

Modalités pratiques (2/2)

→ Le DOMO précise :

- l'éligibilité des maîtres d'ouvrage
- la liste des dépenses éligibles
- les taux maximum applicables
- les thèmes prioritaires de la stratégie Lisbonne
- les critères d'évaluation (indicateurs à renseigner et à mesurer sur la durée du projet)

→ Qui décide ?

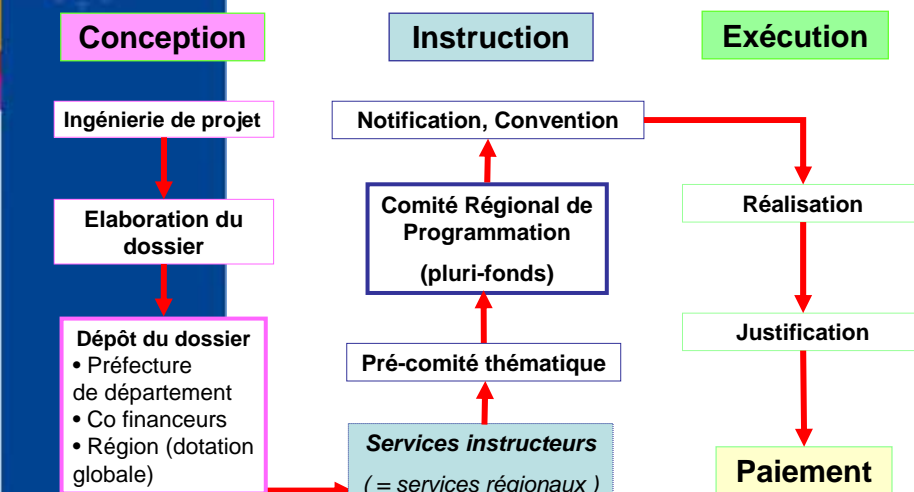
- Le Comité Régional de Programmation (CRP) sur tous les fonds européens, après avis du pré-comité thématique compétent (11 thèmes)

Comment monter un dossier ?

- Dossier type sur les sites internet pré-cités
Pièces complémentaires à rassembler de façon conforme à la check-list du dossier type
- Possibilité de travailler en amont avec le service instructeur mentionné sur la fiche action
- Respect des obligations européennes : publicité, comptabilité distincte du projet
- Dépôt en Préfecture de département,
4 dossiers dont un numérique, copie Région et Conseil Général
- Dépôt à la Région
pour les mesures déléguées dans le cadre de la dotation globale FEDER
- Quels sont les délais d'instruction ?
De 2 à 4 mois après accusé de réception du dossier complet, selon la date de remise et la complexité du dossier

11

Cycle de vie d'un projet



12

Critères de sélection

- Les critères particuliers sont définis dans le DOMO, action par action
- Des projets qui s'inscrivent dans un contexte et une stratégie bien décrits, qui répondent aux priorités régionales
- Des objectifs précis, raisonnables mais ambitieux en lien avec la stratégie affichée,
- Des moyens adaptés aux objectifs,
- Priorité sera donnée aux projets innovants et à vocation régionale.

Interlocuteurs et exemples d'actions



AXE 1
Action 3.2

Intervenant :
R. Dyba
OSEO

OSEO

Soutien à la R&D collaborative

→ **Objectif** : Accompagner les PME et les laboratoires dans la construction et le renforcement de coopérations, pour favoriser les processus interactifs favorables au développement d'innovations.

→ **Eligibilité** :


- Les partenaires doivent participer à la conception du projet, contribuer à sa mise en œuvre, et en partager les risques et les résultats,
- Les projets de RD collaborative peuvent relever ou non des pôles de compétitivité.

→ **Montage et Instruction**

- Le montage des dossiers se fait par Transferts LR et Oseo innovation.

→ **Cofinancement** : Oseo innovation, Région dans le cadre du FRI


15



AXE 1
Action 2.2

Intervenant :
M. Villaret
Région LR - DDE

Région

Délégation de gestion FEDER de 30 M€ (aides individuelles aux entreprises)

→ Un exemple : l'AFT (Aide à la Faisabilité Technologique)

→ **Objectif** :


Favoriser la réalisation d'études de pré-faisabilité et de faisabilité technologique qui concourent au transferts de technologie et à l'innovation en faisant appel à des prestataires extérieurs,

→ **Bénéficiaires** :

Sont concernées les entreprises installées en LR ainsi que les porteurs de projet de création d'entreprises

→ **Nature de l'aide** :

Subvention de 70 % plafonnée à 25 000 € pour les porteurs de projet et de 50% plafonnée à 50 000 € pour les entreprises.


16

Région

Dépenses éligibles :

- propriété industrielle,
- 1er et 2ème brevets,
- pré-études et études de faisabilité scientifiques, techniques et technologiques,
- modélisation
- caractérisations des produits,
- études d'état de l'art,
- veille technologique
- conduite de projet, recherche de partenaires technologiques,
- amélioration de produits, procédés techniques,
- mise au point et réalisation de prototypes, machines spéciales,
- installation de pilotes sur site,
- pré-séries à caractère technologique,
- tests, essais, mesures.

DRIRE

Soutenir les stratégies d'alliances entre entreprises, et entre entreprises et laboratoires de recherche.

- **Objectifs** : soutenir les projets collectifs des pôles, clusters, SPL,... favorisant le rapprochement des entreprises et des entreprises avec les laboratoires.
- **Bénéficiaires** : associations, chambres consulaires, organismes de recherches, universités et Grandes Ecoles
- **Instruction** : DRIRE
- **Cofinancement** : Région, Collectivités locales, Entreprises.
- **Taux max d'intervention FEDER** : 25%.
- **Plancher de subvention FEDER** : 30 k€


AXE 1

Action 2.6

Intervenant :

M. Cholet

DRIRE



AXE 1

Action 3.4

Intervenant :
M. Cholet
DRIRE

DRRT

Soutien aux infrastructures de R&D

→ **Objectif :**


- Accompagner les laboratoires publics de recherche pour créer ou développer des infrastructures de R&D mutualisées et ouvertes aux entreprises (Grands Plateaux Techniques pour la Recherche, Laboratoires coopératifs recherche/entreprise,...).
- Permettre l'accès des entreprises à des ressources technologiques et humaines de haut niveau,
- Favoriser les coopérations scientifiques public-privé,

→ **Dépenses éligibles :**


- Équipements scientifiques et actions en faveur de l'ouverture vers les entreprises

→ **Instruction :**

- DRRT, **Mme Sacha Kallenbach** (en lien avec la Région)



19



AXE 3

volet TIC


Action 3.2.3

Intervenant :
M. Laget
SGAR

SGAR

volet TIC

- Dématérialiser les échanges
- Objectif : développer les services numériques
- FOAD (formation universitaire, continue)
- Portails et services de e-administration, e-santé, e-tourisme...
- Visioconférence
- Plate-forme de travail collaboratif à distance
- Télétravail, télé-services, télé-activités
- Développement sous standards ouverts et interopérables



20

SGAR volet TIC

→ **Dépenses éligibles :**

- investissements matériels et immatériels, à l'exclusion des matériels individuels, des contrats de maintenance et des coûts récurrents.

→ **Critère de conditionnalité :**

- mutualisation de la démarche à l'échelle d'une filière professionnelle ou d'une zone géographique, partenariats visant à ouvrir l'accès de la société de l'information au maximum d'utilisateurs

→ **Cofinancements :**

- Etat, Collectivités, Institutions publiques ou parapubliques.

21

Questions

22